

La démarche 5S

À la fin de l'année 2007, Denis Carpentier, consultant en amélioration continue, a approché la Ville de Trois-Rivières pour lui proposer ses services, entre autres, la démarche 5S. La direction des travaux publics a alors été convaincue que cette démarche pouvait apporter des changements intéressants dans son service et a mis en place une équipe de pilotage. Cette équipe paritaire a eu comme mandat de guider les différents départements du service des travaux publics pour remanier l'aménagement physique des postes de travail des ateliers et des véhicules outils, appelés « chantiers ». Ils ont d'abord débuté avec quelques-uns des ateliers du service tels que le garage et l'atelier de signalisation. Ils ont connu certaines difficultés, mais l'équipe de pilotage n'a pas abandonné pour autant. On compte à ce jour quatre (4) chantiers certifiés et cinq (5) autres en cours. Il est prévu que tous les départements du service des travaux publics seront certifiés 5S d'ici la fin de l'année 2010. La démarche connaît un tel succès que d'autres services songent à l'implanter.

L'APSAM est allée rencontrer certains membres de l'équipe de pilotage et visiter les ateliers de la Ville de Trois-Rivières. Nous avons été emballés par ce que nous avons observé. À l'heure où les normes en gestion de santé et sécurité du travail sont en recrudescence, la démarche 5S s'inscrit exactement dans cette veine. Les démarches en amélioration continue sont nombreuses (Kaizen, Lean, etc.) et largement répandues dans les usines de production de biens. Depuis peu, plusieurs établissements de service ont emboîté le pas, mais peu de municipalités ont été tentées. Les Villes de Trois-Rivières et de Sorel-Tracy sont donc des pionnières à cet égard.

Lorsque nous avons interrogé le directeur des travaux publics, M. Ghislain Lachance, sur les bénéfices d'une telle démarche, il a mentionné non seulement les retombées comptabilisables, mais a aussi beaucoup insisté sur les effets positifs sur le plan humain. Pour les améliorations physiques, notons : le gain de temps (diminution du temps de déplacement, réduction du temps de recherche d'outils et de matériel, épargne du nombre d'allers-retours entre le centre de service et le chantier, etc.) et la diminution des pertes d'outils. Les avantages sur le plan humain, quant à eux, sont : une amélioration notable des relations de travail, un gain inestimable de la confiance entre les différents intervenants et, par le fait même, un meilleur esprit d'équipe. M. Lachance a aussi spécifié que cette démarche avait en quelque sorte favorisé l'harmonisation des façons de faire des agglomérations nouvellement fusionnées et devenues la grande ville de Trois-Rivières. Il faut aussi parler de la meilleure image corporative projetée et de la fierté des travailleurs de leurs lieux de travail. Enfin, il y a un « effet secondaire » de la démarche 5S qu'on se doit de souligner et il s'agit de l'élimination à la source des risques de blessures. Le service des travaux publics de la Ville de Trois-Rivières a d'ailleurs observé une baisse du nombre de blessures dans son service depuis la mise en application de la démarche 5S.

L'APSAM tient à féliciter la direction du service des travaux publics de la Ville de Trois-Rivières pour l'audace dont elle a fait preuve et le support qu'elle a donné à l'équipe de pilotage. Il faut aussi souligner la coopération du syndicat, sans qui ce projet n'aurait pas été aussi renversant, et ne pas oublier les travailleurs qui se sont approprié ce projet et changé la culture. Surtout, il nous faut souligner le travail colossal réalisé par l'équipe de pilotage et leur souhaiter la meilleure des chances pour le mérite ovation municipale de l'UMQ.

N.B. Les photos ont été prises sur les heures de travail et les travailleurs n'ont pas été avertis à l'avance de la visite de l'APSAM ... pour ceux qui pensaient que c'était arrangé avec le gars des vues!

Référence

<http://www.deniscarpentierservicesconseils.com>

Source

Dossier de candidature de la Ville de Trois-Rivières

